

DEPOT  
N° 819  
1884

Mardi 7 Octobre 1884

Le Numéro CINQ Centimes

1<sup>re</sup> Année, N° 78

LE NUMÉRO  
5  
CENTIMÉS

# L'AVENIR

LE NUMÉRO  
5  
CENTIMÉS



DE LYON  
JOURNAL RÉPUBLICAIN SOCIALISTE

ANNONCES :

Annonces anglaises.....la ligne 1 fr.  
Réclames..... — 2 »  
Chroniques locales..... — 4 »

Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal  
11, rue Quatre-Chapeaux

ADMINISTRATION & REDACTION :

70, Cours de la Liberté, 70

LYON

ABONNEMENTS :

3 mois 6 mois 1 an  
Lyon et départ<sup>ts</sup> limitrophes. 5 f. 10 f. 20 f.  
Pour les autres départ<sup>ts</sup>.... 6 f. 12 f. 24 f.  
(Etranger : port en sus)

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> et du 15 du mois

N° 37  
L'avenir de Lyon  
BON D'ACHEAT  
6 Octobre 1884

Ce Bon doit être détaché tous les jours et conservé.

## L'ALLIANCE FRANCO-ALLEMANDE

Les journaux les mieux placés pour connaître les agissements du ministère qui préside actuellement à nos destinées, annoncent comme un fait accompli l'union momentanée des cabinets de Berlin et Paris. Il paraît que Jules Ferry, oubliant dans on ne sait quel but la haine bien justifiée qu'inspire à tout Français le Prussien, n'a pas hésité à mettre sa main dans la main sanglante du chancelier de fer.

Malgré les apparences, nous nous refusons encore à croire à ce pacte odieux.

Si bas que soit tombé le président du cabinet, nous lui faisons l'honneur de le croire patriote, et il nous a toujours paru impossible qu'un patriote digne de ce nom puisse, quel que soit le mobile auquel il obéit, contracter une alliance avec des hommes qui n'ont jamais rêvé que l'amoindrissement de notre territoire et l'asservissement de notre pays.

Aussi attendons-nous avec impatience la rentrée des Chambres pour être entièrement fixés ; il faut que la lumière soit complètement faite sur ce sujet.

Nous espérons qu'il se trouvera au Parlement un député assez soucieux de l'honneur de la France pour interpellier le ministère sur sa politique étrangère.

Et quel que soit le degré de complaisance de la majorité, nous osons espérer que si l'alliance franco-allemande existe, ainsi que l'affirment la plupart des journaux, elle saura être unie pour flétrir comme il le mérite le sinistre personnage capable d'une pareille félonie.

Car il ne s'agit plus ici d'une question de parti, mais bien de l'honneur de la patrie.

Le Français qui a pu être assez lâche pour oublier à quinze ans de distance la patrie envahie, deux de nos plus belles provinces perdues, nos finances obérées, notre industrie ruinée par un traité inique, nos femmes et nos enfants à la merci de la bande d'esclaves du roi Guillaume, le Français, non, le valet, qui s'est rendu coupable d'un pareil crime de lèse-nation doit être cloué au pilori de l'opinion publique.

Le Parlement tout entier doit lui cracher à la face !

A l'avenir nous ne sommes pas chauvins, nous étions de ceux qui criaient : *Vive la paix*, en 1870, recevant les horions et les insultes des soudards de l'Empire qui criaient : *A Berlin !* ce qui ne nous empêcha pas de faire notre devoir en face de l'ennemi.

Aussi est-ce au nom de la patrie humiliée que nous supplions nos amis de l'Extrême-Gauche d'éclaircir cette question dès la rentrée.

Et s'il est exact que l'alliance existe il y aura quelqu'un qui aura dépassé en abjection Napoléon III et Bazaine ; ce sera Jules Ferry.

La France républicaine s'en souviendra !

Hippolyte SÉGURET.

L'ordre ne résulte jamais des mouvements qu'imprime l'autorité. Rien n'est réglé que ce qui se meut par soi-même et obéit à sa propre harmonie.

SAINT-JUST.

## DÉPÊCHES DE NUIT

### GUERRE DE CHINE

PARIS, 5 h. soir. — L'amiral Courbet expédie de Fou-Tcheou le télégramme suivant, en date du 5 octobre :

« Aujourd'hui, occupation des ouvrages au sud-est de la rade par compagnies débarquement du Bayard, du Duguay-Trouin et du Château-Renaud, sous la direction du lieutenant de vaisseau Gourdon. L'ennemi n'a fait aucune résistance.

« Il est indispensable, avant d'aller plus loin, soit du côté de Tamsui, soit du côté des mines de charbon, de fortifier les points principaux, afin que nous puissions les défendre avec peu de monde, et de détruire aussi plusieurs ouvrages.

« Les batteries de Tamsui sont démontées ; on s'occupe de détruire le barrage de jonques coulées et les torpilles. »

6 h. — (source anglaise). — Les troupes françaises ont pris possession de Kelung ; elles bombardent actuellement Tamsui.

— M. Frandin, premier interprète de la légation française à Pékin, a eu une entrevue avec Li-Hung-Chang.

Dans cette entrevue, Li-Hung-Chang a vivement critiqué la conduite de la France.

Cependant, M. Frandin croit que Li-Hung-Chang favorise une solution pacifique des difficultés qui existent avec la Chine.

M. Frandin est à Paris depuis quinze jours ; il lui a été difficile, par conséquent, de voir Li-Hung-Chang à Tien-Tsin et de lui demander son opinion sur la situation.

7 h. — On mande de Statia que les deux capitaines de commerce qui avaient été chargés primitivement par le gouvernement chinois de conduire en Chine les deux cuirassés *Tinguan* et *Chenguen*, moyennant une rétribution de 20,000 marcs, et qui plus tard ont été remplacés par des officiers de la marine militaire, sont forcés de plaider contre le gouvernement chinois pour obtenir le paiement de la somme stipulée par traité.

## Traité entre la France et la Chine

M. Patenotre est nommé plénipotentiaire du gouvernement de la République française.

L'article 2 stipule le retrait de toutes les troupes chinoises du territoire du Tonkin ; en second lieu respect de la Chine pour nos traités passés et futurs avec la cour de Pékin.

Le général Millot, commandant en chef, procédera, le 6 juin de cette année, à l'occupation militaire, par les forces françaises ou annamites, des villes de Cao-Binh, de Lang-Son et de toutes les autres places du territoire tonkinois faisant face aux frontières du Quan-Tong et du Quan Si, où il jugera utile de placer des garnisons.

Il procédera le 1<sup>er</sup> juillet à l'occupation, par les forces militaires françaises ou annamites, de la ville de Lao-Kai et de toutes les autres places du territoire tonkinois, faisant face aux frontières du Yunnan.

Il pourra occuper dès maintenant, militairement, toutes les places situées sur le fleuve Rouge, où partout ailleurs où la présence d'une garnison française ou annamite lui paraîtrait nécessaire pour appuyer ses opérations militaires contre les Pavillons-Noirs ou contre toutes autres bandes irrégulières.

Chaque fois qu'une troupe française ou annamite se présentera devant une place occupée par des troupes chinoises, pour y prendre gar-

nison, elle ne devra mettre en demeure la garnison chinoise d'évacuer la place, qu'après un délai de vingt-quatre heures.

Le commandant en chef des forces navales françaises pourra procéder le 1<sup>er</sup> juin à l'occupation militaire et maritime du Tonkin où il jugera utile d'établir une station navale.

Le gouvernement de la République invite M. Patenotre à supprimer, dans la rédaction du traité définitif qu'il va contracter avec l'Annam, l'expression « y compris la Chine » qui figure actuellement dans l'article 1<sup>er</sup> des préliminaires de paix signés le 25 août 1883 à Hué.

Sous la rubrique : NOTE DE LA CONTRE POLICE RÉVOLUTIONNAIRE, notre confrère le *Cri du Peuple*, publie l'entre-filet suivant :

Dans la maison, il y a un cercle : le *Cercle français*, dont les membres ne se doutent probablement pas que le « père François » est de la boîte. — Comme la première brigade a aussi le service des jeux, peut-être l'a-t-on posté là avec intention.

Boite en marchant. S'appuie sur une grosse canne. Se rend directement à son bureau par Saint-Germain-l'Auxerrois et le Pont-Neuf. Momentanément absent de Paris. La préfecture l'a envoyé à Lyon, à cause de la crise ouvrière, avec le sous-brigadier Reynaud et son copain Brazier.

Ouvriers sans travail, méfiez-vous de ces copains-là.

## INFORMATIONS

M. le duc de Chartres est en déplacement chez M. le comte de l'Épinay, dans le Bocage vendéen, où de grandes chasses sont organisées en son honneur.

Espérons que le duc Robert trouvera un jour un général Hoche devant lui.

— Le successeur de M. Quentin à la direction de l'Assistance publique, sans être encore nommé, est définitivement désigné. C'est M. Emile Laurent, vice-président du conseil de préfecture de la Seine, dont la nomination paraîtra sous peu de jours à l'*Officiel*.

Encore un Laurent sur le gril administratif.

— M. Cochery, ministre des postes et télégraphes a présidé hier, à Vitry-aux-Loges (Loiret), la cérémonie d'inauguration des écoles.

Des écoles du cabinet noir ?

— D'importants changements sont annoncés dans l'organisation de l'école spéciale de Saint-Cyr.

Le général Deffis, qui la dirige, serait remplacé par le général Tramont. Le colonel Jollivet sera nommé commandant en second ; le lieutenant-colonel Ruyssen dirigera les études, et le commandant Ragaine prendra les fonctions de directeur des exercices d'infanterie.

Ce qui n'empêchera pas ces talons-rouges, pépinière de la réaction militaire, de planter à Saint-Cyr le drapeau de lit. de Chambord à la place du drapeau tricolore.

— Nous recevons à la dernière heure une dépêche de Montluçon nous informant qu'une réunion des ouvriers sans travail a eu lieu hier dans la soirée. Des délégués ont été nommés pour porter à la mairie les doléances des affamés.

Serrez-vous la ceinture ! (Evangile, selon St-Bouffier.)

— La promotion d'officiers généraux qui sera signée le 11 octobre, comprendra deux généraux de division et cinq généraux de brigade.

Espérons que ces divisionnaires ne diviseront pas trop les républicains placés sous leurs ordres.

— On sait qu'une élection législative doit avoir lieu prochainement dans l'Yonne pour le

remplacement d'un membre de la gauche radicale, M. Mathay, décédé.

Le candidat du parti républicain paraît devoir être M. Flandin, gendre du sénateur Rivière, l'ancien préfet de la défense nationale dans ce département.

M. Flandin appartient à la nuance ministérielle.

Et en avant la candidature officielle.

— On voit, en ce moment, dans la vitrine de la maison Duserre, place des Terreaux, un portrait à la mine de plomb de notre confrère L. Barthens.

L'auteur aussi a une mine de plomb, mais de plomb fondu.

## Les Ministères sous Jules Grévy

Après la chute de Gambetta, ce fut M. de Freycinet qui revint au pouvoir, le 30 janvier, avec l'éternel Ferry et l'orléaniste Léon Say comme collaborateur. C'est sous ce ministère que surgit la fameuse question égyptienne, qui finit par mettre à terre l'infortuné et louvoyant de Freycinet, le 29 juillet de la même année.

Ce fut Duclerc qui accepta les lourdes responsabilités de la situation, après huit jours d'hésitations bien légitimes, c'est-à-dire le 7 août seulement.

Sur ces entrelaites, mourut Gambetta, le 31 décembre. — L'occasion sembla bonne à Plon-Plon pour lancer un manifeste ridicule, commençant par ces mots mémorables :

« La France languit. »

Ce prince connu pour avoir à jamais fertilisé les plaines jadis stériles de la Crimée par l'abondance de son engrais humain ; ce prince qui, lors de la débâcle de 1870, n'avait su si bien se cacher que, comme la violette, emblème du parti, son parfum ne le dénonçât ;

Ce prétendant de féerie trouva pourtant plus peureux que lui. On consigna les troupes dans leurs casernes ; on réunit nombre de jurisconsultes et de jurisprudents pour dénicher dans le code le crime dont on pourrait bien accuser le prince — prisonnier.

Et, finalement, les canaris de la volière ministérielle, voyant qu'ils avaient chanté à côté, firent ce qu'ils auraient dû commencer par faire dès le début : le prisonnier fut relâché et on lui laissa la liberté de couvrir à son aise tous les « buen retiro » de ses prospectus hilarants. Mais Duclerc s'était montré trop ridicule pour pouvoir rester aux affaires, et c'est au milieu d'un immense fou-rire qui avait saisi la France d'un bout à l'autre, qu'il dut dégringoler les échelons du pouvoir.

On était alors en janvier 1883.

Le gros et doux Fallières voulut bien consentir à prendre la présidence du conseil ; il fut aidé à en graver les degrés par l'étonnant Devès, le terre-neuve ministériel qui s'était illustré à sauver souventes fois les ministères.

Mais cette coupe d'ambrosie devait bientôt se briser dans ses doigts malhabiles.

Au bout d'un mois à peine, l'énorme Fallières tombait sur la question brûlante des prétendants. Il n'avait pas songé, le malheureux, que le Capitole n'est pas loin de la Roche Tarpéienne !!!

On se souvient, en effet, que la loi Fabre sur les prétendants, votée à la Chambre, avait été repoussée au Sénat.

Ici, nous arrivons à une date à jamais mémorable : celle où la France républicaine eut la joie (?) de voir Jules Ferry s'installer de nouveau aux affaires.

Il est bon de rappeler, à ce propos, quelle fut la composition primitive de ce long ministère, qui plusieurs fois déjà s'est vu modifier dans quelques-uns de ses membres.

Messieurs :  
Jules Ferry. — Présidence du conseil et instruction publique.

Challemeil-Lacour. — Affaires étrangères.

Waldeck-Rousseau. — Intérieur.

Martin-Feuillée. — Justice.

Général Thibaudin. — Guerre.

Charles Brun. — Marine.

Tirard. — Finances.

Raynal. — Travaux publics.

Hérisson. — Commerce.

Méline. — Agriculture.

Cochery. — Postes et télégraphes.

Nous verrons, dans notre prochain article, tout ce que nous devons à ce ministère, qui dure en proportion du mal qu'il fait.

François BONJEAN.

## Budget de la Marine

Les négociations se poursuivent très activement entre le ministre de la marine et le rapporteur du budget, M. Ménard-Dorian.

L'entente serait sur le point de se faire. Le ministre consentirait à la suppression de trois millions de crédit. En revanche, le rapporteur rétablirait trois millions de suppression qu'il avait faits et que n'accepte pas l'amiral Peyron.

Les suppressions porteraient exclusivement sur le matériel : on suspendrait la construction d'un ou deux cuirassés actuellement sur les chantiers. On envisage, à la marine, cette nécessité d'un mauvais œil et on fait remarquer que ce n'est pas au moment où l'Angleterre accepte d'augmenter ses charges pour accroître sa marine, que nous pouvons faire de semblables économies.

## ÉTRANGER

**SUISSE. — ZURICH. —** Le train express partant de Zurich avant-hier, à six heures quarante minutes du matin, a tamponné à la station de Mettingen un train de marchandises et de bestiaux.

Les dégâts sont considérables.

**BELGIQUE. — BRUXELLES. —** Hier a eu lieu au Palais des Académies la distribution des prix aux lauréats du concours de l'enseignement moyen.

Le roi, la reine et leur suite sont arrivés à onze heures. On a entendu quelques sifflets vigoureux.

M. Jacob, président de la fête a prononcé un discours de circonstance, pendant lequel des assistants ont crié : « A bas la calotte ! » Ils ont été immédiatement expulsés.

A la sortie, le roi et la reine ont été acclamés, mais des huées ont été mêlées aux vivats et aux applaudissements.

La police a fait quelques arrestations, mais elle n'ont pas été maintenues.

**EGYPTE. — LE CAIRE. —** La réponse de Nubar-Pacha, déclarant que la suspension de l'amortissement est une mesure d'absolue nécessité eu égard à la situation du Trésor égyptien, a été envoyée aux consuls généraux des puissances.

**ITALIE. — ROME. —** Le Bulletin des Finances dit que si M. Cernuschi est nommé délégué français à la conférence monétaire ; cette désignation serait un manque d'égards envers l'Italie qui s'abstiendrait alors probablement de s'y faire représenter, à cause des opinions de M. Cernuschi sur le décret du 12 août 1883 relatif aux réserves de banques, et sur la circulation de nos billets d'Etat italiens.

**ANGLETERRE. — LONDRES. —** Une explosion a eu lieu, la nuit dernière, dans l'usine de charbonnage de lord Dudley.

On croit que cet accident est dû à la malveillance, et que les auteurs de l'attentat ont employé la poudre à canon. On a trouvé des boîtes en ferblanc qui avaient contenu de la poudre.

Les pertes sont considérables, mais il n'y a eu ni mort ni blessé.

Deux importantes manifestations libérales en faveur de la réforme électorale ont eu lieu hier à Leeds et à Sunderland. 30.000 personnes assistaient à la première et 20.000 à la seconde.

Une démonstration conservatrice a eu lieu aujourd'hui dans le parc du château de M. Lowther (Westmoreland) pour appuyer l'attitude de la Chambre des lords. Quinze mille personnes y ont pris part.

**AMÉRIQUE. —** A la suite des dernières inondations, les communications avec plusieurs villes sont coupées.

Pendant plusieurs jours, des familles entières ont péri.

Beaucoup de personnes meurent de faim.

**ALLEMAGNE. — COLOGNE. —** Les nouvelles des provinces du Rhin et de la Westphalie ne sont pas favorables au gouvernement ; les catholiques, qui forment l'immense majorité, sont exaspérés de ce que l'empereur Guillaume ait refusé de recevoir les deux adresses de la noblesse et qu'il ait nommé M. Baur, protestant, au poste de *superintendent* (évêque supérieur) de ces provinces.

**RUSSIE. — VARSOVIE. —** On a découvert chez un ancien fonctionnaire destitué, un nommé Sawin, qui est sous la surveillance de la police, une assez grande quantité de dynamite.

Par suite de cette découverte, le sous-directeur de la police supérieure, le colonel Sardinow, et quelques fonctionnaires de la police ont été destitués, parce qu'ils avaient fait, avant l'arrivée du Czar à Varsovie, une perquisition chez Sawin sans rien trouver.

## AU SOUDAN

**WADY-HALFA. —** Le major Kitchener annonce que le colonel Stewart, venant de Khartoum, a échoué sur un rocher, au passage de la cataracte de Wady-Garna.

Le major Kitchener demande que les troupes stationnées à Bdonga soient envoyées au secours du colonel Stewart.

Des messagers envoyés de Korosko à Berber et revenus à Korosko disent que Gordon a bombardé Berber et est retourné à Khartoum.

Des ouvriers de la compagnie des Chemins de fer du génie royal sont partis pour Souakim afin de commencer les travaux du chemin de fer.

Le général Wolteley vient d'arriver ici ; il compte s'y arrêter quelques temps.

## LE BAGNE ARMÉE

Denx caporaux du 75<sup>e</sup> de ligne ont voulu, nous écrit-on, assister au meeting des ouvriers sans ouvrage qui a été tenu le dimanche 21 septembre, à l'Alcazar de Lyon.

Prévenu — par un mouchard à ce qu'on croit — le capitaine de la compagnie où se trouvent ces deux caporaux a fait fermer à clef toutes les portes et a ordonné qu'on fouillât les deux soldats-citoyens suspects de socialismes.

On a trouvé sur eux la célèbre brochure de Blanqui : *L'Armée esclave et opprimée*.

Le capitaine les a immédiatement fait conduire au clou, puis est allé rendre compte au colonel qui, sans retard, a prononcé pour chacun des deux caporaux une peine de quinze jours de prison.

C'est ainsi que dans les régiments on inculque le goût du métier militaire aux infirmes soldats.

Bravo ! si les chefs savaient comme ils servent la cause qu'ils croient combattre.

De telles infamies font dans les casernes de nombreux adeptes des idées nouvelles. Tout cela se traduira, nous avons le droit de l'espérer, si l'on veut encore pousser à la lutte fratricide entre le peuple et l'armée, par un supplément de crosses levées en l'air.

## POLITIQUE CLÉRICALE

C'est un principe : ne touchez pas aux petites sœurs ! Le cabinet du libre-penseur Ferry ne l'admet pas. Déjà il a forcé M. Quentin à se retirer, parce que ce fonctionnaire poussait jusqu'à l'hôpital d'Ivry ses prétentions de laïcisation. De Bretagne, on signale un fait, qui démontre qu'il y a là toute une politique nouvelle.

Le *Petit Breton* raconte que les médecins du Finistère avaient porté une plainte collective contre les « saintes filles » du département, qu'ils accusaient de pratiquer la médecine illégalement. Le parquet eut peur d'agir spontanément, consulta son chef, et voici la réponse qu'il recut :

Monsieur le Procureur,

Je suis informé qu'après avoir pris l'avis du ministre du commerce, Monsieur le garde des sceaux estime que des poursuites seraient inopportunes et qu'il appartient aux administrations départementales de faire tous leurs efforts pour que les situations irrégulières deviennent de plus en plus rares.

Signé : le procureur général près la cour de Rennes.

Le garde des sceaux, qui s'appelle Martin-Feuillée, est, ne l'oubliez pas, député de la contrée. Est-il possible d'avouer plus clairement, à la veille des élections générales, qu'il est inquiet pour son sort et qu'il compte, pour balancer ses pertes probables du côté des républicains, sur les sympathies des catholiques ?

Que les douces religieuses commettent des erreurs, qu'explique admirablement leur ignorance crasse, peu importe au ministre. On lui saura gré de sa complaisance, et la propagande sera faite en sa faveur dans les couvents et dans les sacristies.

## Dernière Heure

PARIS, 19 heures 30. — La commission des 44 s'est réunie aujourd'hui.

M. Spuller a demandé que des délégations fussent envoyées dans différentes villes.

M. Raymond a demandé qu'une délégation fût envoyée dans la Loire, dont les industries sont en souffrance et dont la situation s'est aggravée. M. Raymond a lu, à l'appui, une lettre des syndicats professionnels de la Loire.

M. Andrieux a demandé, de son côté, qu'une délégation se rendit à Lyon, où la situation est fort grave.

M. Brialou a appuyé cette proposition de M. Andrieux.

M. Spuller a invité les sous-commissions à se réunir pour procéder à l'envoi des délégations.

La commission d'enquête a décidé qu'une délégation de sept membres serait nommée demain, en réunion générale, pour aller à Saint-Etienne et à Lyon.

11 heures. — La préfecture de la Seine a fait prendre hier possession de la sacristie de l'église Saint-Nicolas-des-Champs.

11 heures 20. — Un accord est intervenu dans la matinée entre le général Campenon et les représentants de la commission du budget sur les réductions du budget de la guerre ; le chiffre de ces réductions est fixé à 14 millions au lieu de 23.

La Liberté dit que l'amiral Peyron paraît décidé à donner sa démission pour raison de santé ; mais sur la demande de M. Jules Ferry, le ministre de la marine restera jusqu'à la fin de Chine.

Minuit. — On aurait opéré, à Montceau, l'arrestation du nommé Berthoux, venu de Lyon depuis quinze jours, et soupçonné d'être l'instigateur des mouvements anarchistes et des attentats de Sanvignes et de Ciry-le-Noble.

Le dimanche qui a précédé le crime de Ciry, il y avait fait une conférence, à l'auberge Dacloux. Une centaine de personnes y assistaient.

Le Journal officiel publie le mouvement administratif suivant :

M. Stehelin, préfet de l'Ain, est nommé préfet de la Charente-Inférieure.

M. Floret, préfet d'Eure-et-Loire, est nommé préfet de Saône-et-Loire.

M. Massat, secrétaire-général de la préfecture des Bouches-du-Rhône, est nommé préfet de l'Ain.

M. Granet, secrétaire général de la préfecture de la Loire, est nommé dans les Hautes-Pyrénées.

M. Monnier, sous-préfet à Vienne, est nommé préfet de la Drôme.

M. Grélot, sous-préfet de Montléon, est nommé secrétaire général de la Loire.

M. Ausset, secrétaire général de l'Isère, est nommé sous-préfet à Vienne.

M. Yvernès, sous-préfet de Rochefort, est nommé sous-préfet à Roanne.

M. Doux, sous-préfet de Saint-Fleur, est nommé secrétaire général de l'Isère.

M. Cahen, sous-préfet de Saint-Jean-de-Maurienne, est nommé secrétaire général du Loir-et-Cher.

M. Mayer, sous-préfet en disponibilité, est nommé sous-préfet à Saint-Jean-de-Maurienne.

M. Caizergues, sous-préfet de Roanne, est nommé inspecteur général des services administratifs au ministère de l'Intérieur.

FEUILLETON DE L'AVENIR (15)

## LE COUSIN DU DIABLE

Par Gontran BORYS

PROLOGUE

Lélio l'Aventurier

(Suite).

— Nos ordres sont formels, murmurèrent les valets.

Truxillo les entraîna à l'écart et leur conta ce dont il s'agissait.

— Par San-Iago, compagnons, achevât-il, vous ne voudriez pas me faire manquer ma fortune ? Voyons, caramba ! un peu de complaisance ! Et demain venez goûter mon vin nouveau ; il y en aura à discrétion.

— Voilà qui est parler, observa Lazarille. Mais dix minutes, pas plus.

— C'est dit. Toi, Pachéco, va me chercher ma femme. Avertis-là que son parrain la demande et... ne me nomme pas, surtout !

— Oui, ce sera plus prudent, ricana Pachéco, qui enjamba lestement les marches.

Cette allusion aux infortunes conjugales de l'aubergiste sembla réjouir infiniment la valetaille, mais elle humilia Truxillo.

— Laissez-nous, vous autres, dit-il à Lazarille et à André.

Les deux valets sortirent en riant.

Cornélius et l'hôtelier demeurèrent seuls.

A se sentir aussi près de Dolorès, le comte était pris de faiblesse et de vertige. Truxillo, non moins agité, se taxait tout bas d'imprudence. Il avait à redouter deux courroux terribles, celui de sa femme et celui de don Diégo. L'espoir d'une réconciliation et la perspective des deux cents florins suffisaient à peine à calmer ses terreurs.

Enfin, un pas léger, un frôlement soyeux arrêtaient les deux hommes au milieu de leur promenade fiévreuse, et ils firent volte-face.

Une blonde, rose et gracieuse jeune femme s'avança entre eux. C'était Etienne.

D'abord elle n'aperçut point Cornélius. Marchant droit à Truxillo, dont le cœur se fondait de tendresse à son approche, elle fit halte devant lui, et les bras croisés, la bouche dédaigneuse, l'œil rempli d'éclairs, elle le toisa d'un air méprisant :

— Ainsi, dit-elle d'une voix basse et vibrante, vous osez malgré ma défense, vous présenter ici ?... Et, pour m'attirer à vous, bande, meurtrier que vous êtes !... vous ne

rougissez pas d'employer la ruse et le mensonge ?

— Qui ! moi ! bégaya l'amoureux hôtelier.

— Sortez ! interrompit Etienne, qui, de son doigt tendu, montra la porte.

— Quelle ruse ? quel mensonge ?... balbutia Truxillo. Et moi qui croyais te faire plaisir en t'amenant ton parrain !

La camériste haussa les épaules.

— Mon parrain ! dit-elle. Vous m'amenez mon parrain, Balthazar Claës, mort il y a quinze ans sur la côte d'Afrique ?

L'aubergiste resta étourdi du coup. Puis, il se détendit comme un ressort et courut à Cornélius.

— Alors, gronda-t-il, qui est donc celui-là ?

Etienne se tourna, tout effarée, vers ce parrain mystérieux qui lui tombait du ciel. Quant au comte, il comprit qu'il était mort s'il ne payait d'audace.

— Comment ! s'écria-t-il, vous ignorez encore, chère filleule, que le bruit de mon naufrage était un faux bruit ! Hé ! oui ! parbleu ! ajouta-t-il avec un gros rire, je suis le défunt Balthazar Cornélius Claës... plus connu à Bruges sous le nom de maître Cornélius !

La pauvre fille demeura muette. L'homme qui lui parlait de la sorte, mentait effrontément, elle le savait bien. Mais si le visage

de cet homme lui était inconnu, sa voix lui rappelait de vagues souvenirs.

Cornélius lui prit les mains

— Ça !... dit-il, regardez-moi donc en face petite ingrate !

Et, l'embrassant avant qu'elle eût pu s'en défendre, il murmura tout bas entre deux baisers retentissants :

— Je suis Lélio !

— Vous... vous ici ! Vivant !

— Prenez garde ! articula le comte.

Bouleversée, folle de stupeur et de joie, Etienne parvint cependant à se maîtriser. Mais la surprise et surtout la conscience du péril qui environnait le comte, déterminèrent chez elle une crise nerveuse. Laisant tomber sa tête blonde sur l'épaule du prétendu orfèvre, elle fondit en larmes.

Truxillo fronça le sourcil. Bien qu'à mille lieues de la vérité, il flairait quelque trahison.

— Donnez-lui son argent et partons ! dit-il d'un ton bourru à Cornélius. Il ne fait pas bon pour vous ici, je vous en préviens !

— Attendez !... répliqua l'autre. Elle s'attendrit... c'est le moment de lui présenter le pardon... Eloignez-vous un peu, hôte !

(A suivre.)

## OUVRIERS SANS TRAVAIL

Ainsi que nous l'avons annoncé, hier a eu lieu, salle des Folies-Bergère, une réunion publique des ouvriers sans travail.

A 3 heures, la séance est ouverte; l'assemblée constitue son bureau de la façon suivante :

Président, le citoyen Taix, assesseurs, les citoyens Favrichon et Bordat, secrétaire, le citoyen Martin.

Le président constate que contrairement aux usages, la commission exécutive n'a pas déposé la demande d'autorisation adressée à la préfecture et devant contenir l'ordre du jour, lequel comporte le rapport de la délégation envoyée auprès du gouvernement.

Le citoyen Paulo demande la parole et proteste contre la commission exécutive, dont il demande la suppression.

Le citoyen Fray succède au précédent orateur et déclare que les employés sans travail sont aussi très malheureux. Cependant les employés de mairie les traitent de bourgeois lorsqu'ils réclament des secours et il croit qu'il suffira de déclarer cette anomalie pour la faire cesser.

Le secrétaire donne lecture de deux lettres parvenues au bureau, l'une du citoyen Fichet, conseiller municipal, et la deuxième du citoyen Brialou.

Lecture est aussi donnée de l'offre humanitaire faite aux ouvriers sans travail par le citoyen Jammier, restaurateur, rue Bugeaud, 120, qui délivrera gratis six potages par jour aux malheureux frappés par le chômage.

Le président rappelle ensuite à la réunion les termes de la proposition Paulot, tendant à nommer une commission énergique, chargée de défendre les intérêts des travailleurs.

Cette séance se termine par la lecture des travaux qui vont être entrepris et dont toute la presse a donné des détails.

Une commission de vingt-un membres est nommée à l'effet de contrôler les secours à domicile.

La séance est levée à six heures du soir. Une commission mixte, prise dans la fédération des chambres syndicales sera nommée pour la vérification des comptes.

## SAPEURS-POMPIERS

(Suite.)

### Chevaux

10 chevaux suffiraient pour mener le matériel, soit 2 pour chaque pompe à vapeur et 2 pour l'échelle. Ces deux derniers serviraient à relever ou à sortir les chevaux de chaque dépôt; ils seraient conduits par le cocher de l'échelle.

### Avertissement

Les avertissements et communications se feraient par le téléphone; les appareils télégraphiques, actuellement en usage, seraient placés sur divers points de l'arrondissement, ces boîtes donneraient l'alarme au poste le plus proche auquel elles seraient reliées, les hommes de ce poste se porteraient aussitôt sur le lieu indiqué.

On éviterait par ces moyens tout retard dans les secours.

Ces boîtes d'avertissement seraient placées dans les postes des gardiens de la paix, aux bureaux des octrois et dans les casernes où leur utilité aurait été reconnue.

### Après divers

Il faut un appareil à feux de caves dans chaque arrondissement; Un appareil téléphonique;

Trois cents mètres par pompe de colonnes de toile pour l'alimentation sont utiles dans les quartiers où les bouches d'eau sont éloignées et en attendant qu'on en place un plus grand nombre;

Une trompe pour l'avertissement, etc.

### Instruction

Il est indispensable de créer des cours pour MM. les officiers, sous-officiers, caporaux et candidats.

Ces cours seraient pour les officiers : La construction en maçonnerie, la charpente bois et fer, la théorie orale et pratique.

Pour les sous-officiers : Un cours élémentaire sur la construction, théorie orale et pratique.

Pour les caporaux et candidats : Cours de théorie orale et pratique.

Le capitaine chargé du matériel serait chargé du cours des officiers, les officiers feraient les cours aux sous-officiers et caporaux.

### Promotions

Lorsque des promotions auraient lieu, on ferait préalablement subir un examen aux candidats à qui des notes seraient données et le, ou les premiers sortis avec le plus grand nombre de ces notes seraient promus sans distinction d'âge.

Cet examen serait passé devant un jury composé du commandant, capitaine adjudant major, du capitaine ingénieur, du capitaine et lieutenant des compagnies auxquelles appartiennent les candidats.

### Concours

Afin d'entretenir la stimulation des hommes à l'étude et au travail, d'encourager l'instruction théorique et pratique des manœuvres du matériel à incendie, un concours aura lieu chaque année dans les compagnies.

150 francs de prix seront répartis entre les trois lauréats.

Les lauréats de chaque compagnie concourront entre eux et un prix d'honneur de 100 fr. sera donné à chacun des lauréats de ce concours.

### Retraites

Si on voulait réunir l'élément de bataillon, l'administration devrait, contrairement aux principes actuels, mettre en retraite les sapeurs ayant vingt-cinq ans de service ou cinquante ans d'âge, ce qui faciliterait au début l'application de ce projet.

### Observations

Je ne traiterai pas dans ce projet de l'installation des dépôts de pompes à vapeur, des autres postes à créer, l'achat des chevaux et du matériel complémentaire, n'étant pas de ma compétence, je dirai pourtant qu'à mon avis ces frais ne s'élevaient pas trop au-dessus de 200,000 fr.

## L'Explosion!

Une bombe chargée de poudre et de pierres, liée avec du fil de fer, posée hier sur une des fenêtres de la caserne de gendarmerie de la rue Sala, a fait explosion en brisant toutes les vitres.

Au-dessus logeait le commandant de gendarmerie; le bruit de la détonation fut tellement fort que tout le quartier était mis en émoi. Demain les détails.

Je reconnais avoir reçu gratuitement du journal L'AVENIR DE LYON, par suite de mes bons achats et contre la somme

de quatre francs, une police d'assurance de la société L'AVENIR des familles portant le n° 251,620, participant au tirage du mois d'octobre prochain et remboursable à cent francs.

MONTCHAMP, propriétaire, à Pommiers (Rhône).

## A TRAVERS LYON

Réorganisation postale. — Il est question au ministère des postes et télégraphes d'une réorganisation des différents services de cette administration qui ont pris une extension inattendue depuis quelque temps par la multiplicité des transmissions télégraphiques.

On parle de l'augmentation du personnel dans les grands centres notamment à Lyon.

Tentative de vol. — M. Louis Lagier, restaurateur, rue Tupin, a surpris, dans la journée d'hier, les nommés Vincent Brunet et Jean Jourard, qui cherchaient à pénétrer, par une croisée, dans la chambre qu'occupent ses garçons; ces voleurs, dérangés dans leur coupable opération par l'apparition des gardiens de la paix, prirent la fuite, mais poursuivis de près, ils furent trouvés blottis dans une des allées de la rue Mercière.

Jourard était porteur d'une fausse clé et de trois petites clés de bureau.

Tous deux ont été écroués à la Permanence, sous l'inculpation de tentative de vol.

Attentat à la pudeur. — Alexandre Payet, âgé de 19 ans, a été conduit à la permanence sous l'inculpation d'attentat à la pudeur.

Arrestation. — Antoine Putot, garçon épicer, chantait a tue-tête hier à une heure avancée de la nuit, lorsqu'il reçut quelques observations de la part des gardiens de la paix, Putot eut le tort de ne pas les écouter, il a aggravé son délit en déchirant le manteau d'un gardien et en lui écorchant la figure.

Il a été écroué sous la prévention de rébellion aux agents.

Accidents. — Un morceau de plâtre s'est détaché de la maison faisant l'angle des rues du Commerce et la Grande-Côte, ce bloc est tombé sur la tête du jeune Santamon, âgé de 16 ans, qui a été légèrement contusionné.

Après avoir reçu quelques soins, il a pu regagner son domicile.

Hier, à onze heures du soir, l'une des roues de la voiture qui fait le service des voyageurs du chemin de fer de l'Est, s'est brisée sur le pont de la Guillotière, il n'y a pas eu d'accident de personne. Un simple rassemblement.

Dans la même journée, les gardiens de la paix du poste du Mont-de-Piété ont été informés que M<sup>e</sup> Henri, demeurant rue Ferrandière, est décédé subitement dans son domicile.

Vol. — L. Fanny, âgée de dix-neuf ans, domestique, demeurant rue Bellecordière, a été arrêtée sous l'inculpation de vol d'une robe au préjudice d'une de ses camarades; elle a été conduite devant le commissaire du quartier, où elle a avoué son larcin.

Hier matin, un facteur en tournée, place des Cordeliers, s'est trouvé subitement pris d'un malaise, conduit à la pharmacie Perellot où il a reçu les premiers soins, il a été transporté à son domicile.

Il a été versé à la caisse du Receveur du bur au de bienfaisance, pour les pauvres du sixième arrondissement de Lyon :

Par M. Badin, trésorier de la Société des Enfants de la Gaîté la somme de trente francs, produit du concert-bal donné le 28 septembre dernier, au théâtre des Folies Bergère.

L. DEVILLE.

## ENTERREMENT CIVIL

Les familles Ponge, Msréchal, Glénat et Chambry vous prient de vouloir bien assister aux funérailles civiles de Mademoiselle Maria-Françoise PONGE, qui auront lieu aujourd'hui mardi 7 courant, à trois heures trois quarts.

Le convoi partira du domicile, rue de Dijon, n° 3, pour se rendre directement au cimetière de la Croix Rousse.

## POTEAU DES ABUS

### SIMPLE QUESTION

Est-ce vrai? que l'administration autorise ses afficheurs à couvrir de ses affiches celles qu'ont fait paraître les ouvriers sans travail annonçant une réunion qui devait avoir lieu lundi 6 courant?

## CHRONIQUE RÉGIONALE

### AIN

Châtillon-sur-Chalaronne. — Le dépôt de remonte de Mazon a tenu sa réunion à Châtillon-sur-Chalaronne.

Sur trente-deux chevaux présentés, quatorze ont été admis, et payés de 900 à 1,000 francs.

Les éleveurs de chevaux ont été très satisfaits des membres du comité, soit sous le rapport de la quantité de chevaux choisis, soit sous le rapport des prix d'achats, qui sont très rémunérateurs.

Bourg. — C'est aujourd'hui que la délégation du conseil général de l'Ain et du conseil municipal de Bourg, conduite par le préfet, est attendue à Paris.

Elle doit inviter le président de la République et les membres du gouvernement à assister ou à se faire représenter à la cérémonie de l'inauguration de la statue du général Joubert.

### ISÈRE

La Tronche et Gerenc. — Le 12 octobre courant, aura lieu, dans la salle de la mairie de la Tronche, l'adjudication des travaux à faire pour la rectification des chemins vicinaux n° 12 et 23 entre le chemin d'intérêt commun n° 1 et le village de Maubec, sur une longueur de 750<sup>m</sup>12. Les travaux sont évalués à 7.300 fr.

Vienna. — Une véritable catastrophe vient d'arriver à Vienna.

Une maison de construction ancienne, appartenant à M. Morin et située quai Pajot, s'est effondrée dans la nuit de samedi à dimanche, vers quatre heures du matin, en ensevelissant les locataires qui étaient encore endormis.

### SAONE-ET-LOIRE

Louhans. — M. le ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts vient de faire don à l'école municipale de dessin professionnel créée pour les ouvriers de la ville de Louhans de plusieurs ouvrages, modèles et planches, concernant spécialement les ouvriers constructeurs, mécaniciens, etc.

## DERNIÈRES NOUVELLES

PARIS, 1<sup>h</sup>. du matin. — L'amiral Peyron aurait offert sa démission au président de la

FEUILLETON DE L'AVENIR (36)

LE

## PALEFRENIER

Par Henri ROCHFORD

(Suite)

Elle se persuada ainsi à elle-même qu'elle était la première intéressée au salut de cet étranger pour les doctrines duquel elle nourrissait une antipathie radicale, qu'elle avait recueilli sans le connaître, et qu'elle se trouvait engagée à protéger malgré elle. Mais elle se le représentait toujours recevant douze balles dans le corps, comme le duc d'Enghien, dont le marquis lui narrait périodiquement la mort, et ce spectacle atroce l'absorbait à ses yeux de toutes les inconséquences qu'elle commettrait pour se l'épargner.

Il devenait avant tout indispensable d'avertir François que l'on était à sa recherche, et qu'un commissaire de police était venu demander des éclaircissements sur sa présence dans l'hôtel.

lui glisserait à ce sujet comme une invitation à les débarrasser de sa gênante personne, et il irait se livrer sur le champ. Elle était ainsi tenue de ménager non seulement sa vie, mais sa susceptibilité. Elle ne pouvait pas cependant se traîner à ses genoux pour le prier de vouloir bien ne pas se faire égorgé.

Laisser inachevé le sauvetage commencé était également impossible. Elle songea à le prévenir par une lettre non signée. Mais elle, Yvonne de Curval, écrire à un homme, même condamné à la peine capitale, plutôt la mort, c'était à lui, non à elle, qu'elle était réservée, ce qui diminuerait de beaucoup le sacrifice.

Averti, Roderic ne l'était que trop. Du fond de son blockhaus, il avait vu entrer le commissaire, et aucun collier de perles n'ayant été soustrait dans l'hôtel, il ne s'illusionna pas sur l'objet de cette visite quelque peu domiciliaire.

Cette fois, il se vit capturé, et ne se prépara plus qu'à faire bonne figure devant les sbires.

Sa crainte principale, qui dominait toutes les autres, c'était de passer aux yeux d'Yvonne pour un pleutre. Il rêvait de reprendre pour son compte l'attitude d'Enguerrand de Marigny marchant au supplice, et tremblait surtout d'avoir l'air penaud d'un rat pincé dans une ratière. Il fallait

que tout le monde sût, et elle avait tout le monde, que, s'il tombait dans les mains de ses implacables ennemis, c'est qu'il le voulait bien; que les moyens de leur échapper ne lui manquaient pas; mais qu'il les avait dédaignés comme incompatibles avec sa dignité, aux yeux de tous, avec son amour aux yeux d'Yvonne seule.

Il brûla quelques papiers non politiques, mais intimes, dont il eût été désagréablement affecté d'entendre donner lecture devant le conseil de guerre, puis il attendit.

Le lendemain même de l'agrarade du commissaire, vers dix heures du soir, il vit de la fenêtre de la chambre de la domestique, qui lui servait de prison préventive, la cour s'éclairer tout à coup, et, au milieu des gens de la maison, des flambeaux dans les mains, et formant la haie, passer Mlle de Curval dans une robe de turlatane rose, pudiquement décolletée et diagonalement traversée, de l'attache du bras au bas de la jupe, par une guirlande de roses, dont les boutons avaient été réunis en une couronne posée de côté sur sa tête comme dans ces jolis portraits de Nattier.

La lumière des bougies destinées à éclairer sa route du perron à la voiture tomba sur ses grandes épaules, et elle fut découverte d'une sortie de bras en taffetas blanc bordée de cygne qu'elle n'avait pas eu le temps

d'attacher. Yvonne était suivie du vicomte de Boureuil, satiné jusqu'aux moustaches inclusivement.

Le marquis fermait la marche. Roderic oublia tout pour se repaître des cheveux blonds légèrement poudrés et de la chair nacrée de cette jeune fille pour laquelle il comprenait qu'il allait donner sa vie, et qui s'inquiétait de lui un peu moins qu'il ne l'eût fait du premier chien errant et crotté qu'elle eût rencontré dans la rue.

Depuis deux jours, il n'avait pas adressé la parole à Louise, la femme de chambre, dont les yeux en coulisse l'horripilaient dédaigneusement. Il descendit précipitamment ses deux étages et la rejoignit au bas du perron, car elle avait accompagné mademoiselle jusqu'à la voiture, afin de veiller sur sa jupe quand elle y monterait.

La camériste raconta à Roderic avec toutes sortes de tortillements de la bouche, du col et de la taille que mademoiselle partait pour le grand bal que donnait le duc d'Etrégnay dans son hôtel de la rue de Varennes. M. de Boureuil devait y être officiellement présenté comme le fiancé de mademoiselle, le duc ayant accepté d'être le témoin de la future.

THOMAS

République, qui l'aurait engagé à garder son poste.  
Le commandant du Seignelet a reçu l'ordre d'occuper Tadjura.  
1 h. 20. — Sanh-Hai. — Les Chinois considèrent comme certaine l'attaque de Port-Arthur

### MENUS PROPOS

Procès d'adultère en police correctionnelle :  
Le président interroge avec la sévérité qui convient la femme coupable :  
— Vous reconnaissez, n'est-ce pas ? avoir été surprise, *flagrante delicto* avec le prévenu ici présent !...  
— Sans doute, monsieur le président, mais voyez comme il est bâti !... J'ai compris que toute résistance était inutile... c'est un gas de force majeure !...

### VARIÉTÉ

Qu'est-ce que la Question sociale ?

— Suite —

II

Le plus implacable ennemi du socialisme d'autrefois, nommé aujourd'hui question sociale, c'est le christianisme, parce que systématiquement pour lui, liberté, progrès, fouriérisme, communisme, socialisme sont synonymes.

Cependant, dans l'antiquité et dans ses propres annales, nous retrouvons les traces, non pas du socialisme actuel, mais bien du pur communisme avec partage des biens.

Dans la grosse bible sacerdotale des Israélites, nous lisons, en effet, que du temps de Moïse existait la coutume, après un certain laps de temps, de répartir les biens territoriaux du peuple d'Israël entre toutes les tribus, à l'exception de la tribu de Lévi qui recevait un tribut en apanage.

Cette institution communiste, attribuant sous une dénomination quelconque, une rétribution, une redevance, un salaire, un tribut payé par les coreligionnaires aux agents de l'exercice du culte et de l'Etat, La tribu de Lévi n'avait pas de budget gouvernemental, pas de traitement fixe, mais une rétribution spéciale analogue à la dîme du moyen-âge ou au casuel du clergé catholique d'aujourd'hui.

Nous lisons encore dans le même document historique, le droit écrit dans les lois hébraïques, de cueillir dans le champ d'autrui des grains de blé ou autres substances, pour apaiser la faim ou la soif ; tandis que la législation civile de notre civilisation européenne, jette impitoyablement un malheureux citoyen affamé à Mazas, pour un petit pain de deux sous. ....

Et quand les hommes énergiques et humanitaires de 1792, par la loi du grappillage et autres décrets de la Convention, limitant le droit absolu du propriétaire égoïste et avide, enfonçaient la claire voie de la petite propriété pour livrer passage au pauvre citoyen, proscrivaient les conspirateurs royalistes, confisquaient les biens des traîtres émigrés, emprisonnaient les accapareurs, taxaient le maximum des céréales, pour sauver la patrie, abolir la cherté, étouffer la famine, on criera aux farouches révolutionnaires, aux féroces sanguinaires, aux monstres sociaux....

D'où vient donc ce débordement de haine religieuse, cet arsenal de guerre cléricale bombardant tout ce qui touche au socialisme, mitraillant la question sociale ?

C'est parce que d'après le cléricisme, socialisme ou question sociale, c'est l'athéisme, et athéisme c'est la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Or, le clergé, eavers et contre tous et quand même, veut à tout prix être fonctionnaire, emarger au budget national, gouverner la commune, asservir la famille par l'autorité morale, et le fanatisme religieux ; en un mot il veut être *Rouvoir*.

Par la séparation de l'Eglise et de l'Etat, par la suppression du budget des cultes, d'un seul coup vous lui enlevez le prestige gouvernemental, la puissance financière ; il rentre humblement dans les rangs des vulgaires citoyens, son pouvoir tombe, il n'est plus rien.

Voilà pourquoi le cléricisme incorporé dans l'armée du célibat perpétuel de Grégoire VII, courbé sous la discipline universelle du Vatican, déploie ses légions fanatiques dans les trente-six mille communes de France, échelonnées en tirailleurs et guérillas, et lutte depuis dix-neuf siècles contre l'affranchissement théologique et l'indépendance physique et morale du peuple.

(A suivre.)

### Tribune libre

#### Les Prévoyants de l'avenir

La recette de septembre s'est élevée à 8,604 fr.

Le capital social est de 146,420 fr. Adhérents du mois, 202. Membres actifs, 7,813.

Notre Société, par son accessibilité à tous et son rayonnement dans toutes les parties de la France et des colonies, est la seule ayant un caractère vraiment national. Aussi engageons-nous vivement les personnes soucieuses de leur avenir et de celui de leur famille de prendre les renseignements qui leur seraient nécessaires au siège social.

On entre dans la Société dès l'âge de quinze ans. Les pensions sont servies après vingt ans de versement. La cotisation est de 1 fr. par mois.

Plus de quatre mille adhérents sont venus se joindre à nous dans les huit premiers mois de cette année. Ce résultat fait comprendre l'importance qu'est en train de prendre notre œuvre.

Siège social, quai des Brotteaux, 6.

#### Aux Ouvriers sans Travail

La commission d'initiative nommée salle des Folies-Bergères, le 6 octobre, est convoquée d'urgence mardi, 7 courant, chez M. Deville, rue Baudin, 4, à sept heures du soir.

Nous recevons de Bordeaux la lettre suivante :  
Bordeaux, 5 octobre 1884.

Monsieur,

« Je vous prie de vouloir bien insérer dans votre journal que Mme Lamy, première danseuse à Lyon il y a trois ans, n'a rien de commun avec son homonyme M<sup>me</sup> Lamy, condamnée par défaut avec M. Savary à six mois de prison et 1,000 d'amende, pour adultère et complicité d'adultère.  
Veuillez, etc. »

Alfred LAMY.

M. Ferdinand Blache, rue Palais-Grillet, 18 et 20, prie M. Charles Mengin de vouloir bien lui faire connaître au plus tôt son adresse pour lui faire une communication importante.

La commission exécutive nommée le 6 septembre, ayant accompli son mandat définitif, proteste énergiquement contre les agissements politiques et tumultueux qui se sont produits dans la séance du 6 octobre aux Folies-Bergères et tient essentiellement à dégager sa responsabilité de ce qui pourrait arriver à l'avenir.

La Commission exécutive ayant fait son devoir et même au dessus de ses forces s'en rapporte entièrement au public notre seul juge.

La Commission.

SEIGNERET, LITZELMANN,  
MORAND, DREVET, JOU-  
BLIN.

### Les Enfants de Perrache

Société charale

Nous rappelons aux jeunes gens qui désirent suivre le cours de solfège professé par M. Gondoin que l'ouverture du cours aura lieu le mercredi 8 courant.

Les inscriptions sont reçues les mercredis, jeudis et samedis, jours des cours, au siège de la Société, rce de Penthièvre, 9.

La Société organise, à l'occasion de la Sainte-Cécile, une grande fête de famille qui promet d'être très brillante.

### Comité des Républicains Radicaux Socialistes

Les délégués des six arrondissements sont convoqués à une réunion privée qui aura lieu mercredi prochain 8 octobre, à huit heures précises, au café Delorme, angle de la rue de Jus-sieu et de la rue Grôlée.

### ORDRE DU JOUR

Questions très urgente intéressant la démocratie socialiste.

### Chambre syndicale des ouvriers menuisiers

Tous les adhérents faisant partie de la 3<sup>e</sup> série du 3<sup>e</sup> arrondissement sont priés de se rendre à une réunion privée qui aura lieu mercredi 8 courant, à huit heures du soir, chez M. Rivoire, avenue de Saxe, 242.

### ORDRE DU JOUR

A proposer des syndicats en remplacement de ceux dont le mandat est expiré.

Nota. — On fera de nouveaux adhérents.

Le secrétaire.

La Chambre syndicale des ouvriers charpentiers de la ville de Lyon a reçu la somme de 12 fr. 60 par les ouvriers charpentiers d'un chantier de la Croix-Rousse et de Vaise.

Nous remercions nos collègues d'avoir pris cette initiative au nom des ouvriers sans travail.

Cette somme a été versée, avant-hier, dimanche aux plus nécessiteux.

### Syndicat professionnel des ouvriers maçons de la ville de Lyon

Le syndicat à l'honneur de porter à la connaissance de tous ses adhérents, qu'un cours de dessin aura lieu les mardi et jeudi, à sept heures et demie du soir, au siège de la société, rue Villeroy, 18. Ce cours sera professé par M. Allouard, architecte.

Un second cours de grammaire et calcul aura lieu les lundi et mercredi de chaque semaine, dans le même local. Il sera professé par MM. Debernard et Pagnoz.

Les cours sont complètement gratuits.

Nous pensons que tous les ouvriers soucieux de leurs intérêts, comprendront les sacrifices que s'impose la société et saurons profiter de l'occasion exceptionnelle qui leur est offerte d'acquiescer la somme de connaissance professionnelle qui est indispensable à tout ouvrier sérieux.

### Boulangerie des Travailleurs de la Guillotière

L'administration de la Boulangerie des Travailleurs de la Guillotière, rue de la Vigilance, 4, a voté, à l'unanimité, qu'il serait délivrer gratuitement 100 kilos de pain pour les ouvriers sans travail ; seulement notre grand débit dépassant nos moyens, nous met dans la nécessité de ne délivrer que 10 kilos par jour pendant 10 jours.

Nous les tiendrons à la disposition de la commission de distribution du 3<sup>e</sup> arrondissement à partir du mardi 7 courant.

Le Secrétaire, QUBNIN.

### Bourse de Lyon

Obligations	Actions
Ville de Lyon 1880	Gaz de Lyon
Communaux 1879	Terre-Noire
Ville de Paris 1889	Fond. de l'Homme
— 1871	Creusot
Ville de Marseille	Aisir. de la Marine
Fonciers 1877	Fourchambault
— 1879	Loire
— 1883	Montbrant
Fusion ancienne	Saint-Etienne
— nouvelle	Rive-de-Gier
Dombes anciennes	R.-M. et Firminy
— nouvelles	Société Lyonnaise
Lombardes anc.	Créd. Ananc. et ind.
— nouvelles	Fonciers Lyonn.
Saragosse	Société Stéphau.
Nord-Esp. 1 <sup>er</sup> hyp.	Rue de Lyon
— 2 <sup>e</sup> —	Comp. des Eaux
Portugaise	Dombes Sud-Est
Suez 5 0/0	Creix-Rousse
Eaux 3 0/0	Bateaux-omnibus
Omnibus-Tramw.	Wien-Pottendorf

### Bourse de Paris

3 0/0 français	78 35	Mob. esp. jous.	140
3 0/0 amortissable	79 77	Fonciers Lyon.	180
3 0/0 nouveau	80	Banque ottomane	566
5 1/2 0/0 (1883)	109	Banque autrichienne	468
4 0/0 italien	96 37	Banque hongroise	351
4 0/0 espagn. extr.	61 18	Lyon	1232
5 0/0 turc	10	Autrichien	638
Egypt. 6 0/0 (1877)	305	Lombard	218
Banque de France	1215	Saragosse	410
Crédit foncier	1313	Nord-Espagne	526
Crédit mobilier	273	Suez	1897
Crédit lyonnais	545	Consolid. à Londres	161 1/2

### THÉÂTRES ET CONCERTS

Grand-Théâtre. — Relâche.

Célestins. — Les Locataires de M. Blondeau, folie en cinq étages.

Casino, rue de la République. — A 8 h., Concert varié. — Orchestre sous la direction de M. Viseur.

Scala-Bouffes. — Spectacle varié.

Alcazar, rue de Saxe. — Jeudi et dimanche, soirée dansante.

Panorama de Lyon, 20, rue du Nord, aux Brotteaux. — Le Siège de Lyon en 1793. — De 9 heures du matin à 7 heures du soir.

Ménagerie des frères Laurent, cours du Midi. — Représentation tous les soirs à 8 heures et demie.

Musiques Militaires

Bellecour, de 4 à 5 heures.

Place Morand, de 4 à 5 heures.

### LAINES

à tricoter et au crochet

Pour œuvres de charité, le 1/2 kilog.	4 fr.
Gris mélangé	5
Mérinos et Saxe, écreu.	5
— toutes nuances.	6
Cachemire blanc et noir	6
Anglaise irrétrécissable, écreu.	6
— toutes couleurs	7
Persan blanc, noir, couleur	5
Mohair	7

PÉLERINES ET FICHUS

ROBES & MANTEAUX D'ENFANTS

A. ROYANÉ, r. de la Préfecture, 1

LE GÉRANT, J.-B.-A. PAGÈS

Imprimerie Moderne, cours de la Liberté, 70.

CRÉMIEUX Tailleur CRÉMIEUX — 83 — CRÉMIEUX à côté du  
Chemisier Rue de la République Théâtre-Bellecour  
Saison Automne-Hiver 84-85 — Vendant le meilleur marché de tout Lyon

### LIQUIDATION

Cessation de Commerce

Ancienne Maison Bertrand

A. PELLAT

45, Rue Centrale, 45

LYON — Angle de la rue Dubois — LYON

Grand choix de nouveautés, châles mérinos, cachemires, alpaga, cotonnes, toiles et articles blancs.

Rayon spécial de Deuil

Mme VALLET élève de Desbarolles, lit la destinée dans les lignes de la main, rue Neuve, 15.

### A LOUER

#### PETITE PROPRIÉTÉ

Complètement close de murs composée de six pièces avec terrasse

Cette charmante habitation est située à la Cité. Pour les renseignements, s'adresser à M. Rive, 26, cours Lafayette, Lyon.

#### BAR CONTINENTAL

Rue de la République, 62

Le plus beau et le plus luxueux de Lyon

CONSUMMATIONS DE PREMIER CHOIX

Tout le monde voudra voir les admirables peintures de cet établissement qui sont dues au pinceau de Chenu et Seignemartin, deux célébrités lyonnaises.

### COURONNES EN TROIS GENRES

LIQUIDATION DE L'ARTICLE

#### GRAND RABAIS

4, Rue de la République, 4, Lyon

### MODES

Gros et Détail

Mme CLÉMENT

87, Grande-Côte, 87

#### SPECIALITÉ POUR DEUILS

Bonnets et Chapeaux montés

PRIX MODÉRÉS

### POUR AUGMENTER

considérablement leur revenu

Les porteurs de Rentes, Actions, Obligations de chemins de fer, obligations de Crédit foncier, Ville de Paris et départements, doivent prendre connaissance de la Circulaire adressée gratuitement sur demande par Edouard BLIER, directeur de

LA BOURSE

(14<sup>e</sup> année) — 47, rue Lepelletier, à PARIS

### MALADIES SECRÈTES

J'affirme la guérison radicale des maladies vénériennes les plus anciennes et les plus invétérées, ainsi que les rhumatismes les plus douloureux, par le traitement facile et surtout sans mercure, du docteur Maxolles. Cabinet de 12 h. à 3 h. Gratuit le soir, de 7 à 8 h. Lyon, 19, rue Guyot. Correspondance.